

INFORMATIONS GENERALES ET FONCTIONNEMENT

La Commune de BONNY-sur-LOIRE organise un CENTRE DE LOISIRS ouvert **aux enfants de 3 à 12 ans** (3 ans si l'enfant est scolarisé) et qui sera dirigé par Mme Floriane DEGARDIN. Les enfants sont accueillis par tranches d'âge.

PERIODE D'OUVERTURE

Du **lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet** (du lundi au vendredi), de 9 h à 17 h 30. Un service d'accueil et de départ échelonnés fonctionnera le matin de 8 h à 9 h et le soir de 17 h 30 à 18 h.

L'équipe d'animation et le projet pédagogique

L'organisation du Centre de Loisirs est prévue pour l'accueil d'une centaine d'enfants. Sous la direction de Floriane, les animateurs et animatrices, titulaires ou stagiaires BAFA et les agents communaux diplômés, proposent à vos enfants toutes sortes d'animations éducatives, ludiques et sportives.

Tout en garantissant la sécurité de vos enfants, nous nous efforçons de leur transmettre notre passion de l'animation. A travers la pratique et la découverte de nouvelles activités, tout en restant à leur écoute, nous souhaitons partager avec eux des moments de vacances et de loisirs.

Tarifs et inscriptions

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font pour un minimum d'une semaine. Les absences non prévues et sans certificat médical ne seront pas remboursées.

TARIFS PAR SEMAINE

Pour les familles de BONNY

- allocataires de la CAF DU LOIRET *

Q.F.	Semaine	Soit par jour
< 264	16.00 €	3.20 €
De 265 à 398	23.50 €	4.70 €
De 399 à 599	35.00 €	7.00 €
De 600 à 710	38.50 €	7.70 €
De 711 à 800	41.50 €	8.30 €
> 800	47.50 €	9.50 €

-non allocataires 57.50 € 11.50 €

- allocataires MSA DU LOIRET

9.50 € par jour moins le montant des bons de vacances

Familles non allocataires 2ème enfant - 1.60 €/jour

Familles extérieures de BONNY.....+ 4.70 €/jour

Participation grande sortie..... 7.00 €

Participation nuit au centre..... 6.20 €

Participation veillée..... 2.70 €

Acompte à l'inscription (1 semaine) si inscription plus d'une semaine ou 2 jours si inscription, une semaine.

PAIEMENT :

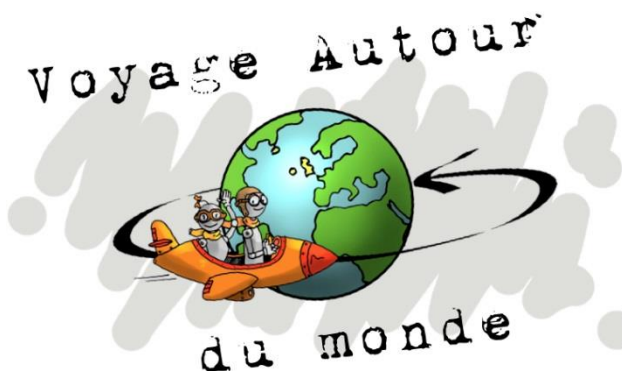
Le paiement du centre s'effectuera à la Perception de GIEN ou par Internet (TIPI) au reçu d'un avis.

TARIFS

En 2017, le coût de fonctionnement de l'accueil de loisirs de l'été (salaires, activités, restauration, matériel, sorties, assurance) représente 40.93 € par journée/enfant soit **204.65 € par semaine**. De ce prix sont déduites les participations de la CAF ou de la MSA pour les allocataires de la CAF dont le QF est inférieur à 711 et pour les allocataires de la MSA dont le QF est inférieur à 686.

PROGRAMME D'ANIMATIONS

A.L.S.H. LES P'TITES CANAILLES



PISCINE

SORTIES extérieures

VEILLEES REPAS

Temps libre (lecture, jeux sociétés, chants, sports...)



Tout au long du centre animations, activités et sorties sur le thème

INSCRIPTIONS

- Dossier à compléter en mairie si votre enfant est déjà inscrit à la garderie, ALSH petites vacances ou à la cantine.

- Dossier à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.bonny-sur-loire.fr dans les autres cas.

La date limite d'inscription est fixée au **7 juin 2018 dernier délai**.

Au-delà de cette date, les inscriptions ne seront prises que dans la limite de la capacité d'accueil.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



INFORMATIONS

PROGRAMME D'ANIMATION



ETE 2018

Informations : Mairie de BONNY-sur-LOIRE

Tél : 02 38 29 59 00

Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

Site : www.bonny-sur-loire.fr

* QF AU 1^{ER} JANVIER 2018 APPORTER VOTRE N° CAF